

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire  
du Conseil général du 19 février 2026 à 20h00  
à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de La Brévine**

**Ordre du jour :**

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

**1. Appel et approbation du procès-verbal du 11.12.2025**

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	5	
Conseil général	10	3 (J. Matthey/St.Rossier/A.Sauser)
Administration	1	

Le procès-verbal du 11.12.2025 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

**2. Adoption du règlement et plan des zones S de protection du Puits de La Brévine**

M. J. Huguenin passe la parole au conseil communal, nouvelle zone de protection redéfinie pour permettre l'utilisation du puits de La Brévine. Le plan est présenté et expliqué par MM. Th. Vermot, PE Rosselet et O. Bachmann. Le conseil général doit se prononcer sur l'adoption de cette zone, suivi de la mise à l'enquête.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

**3. Demande de crédit de CHF 140'000.- pour la réfection du chemin de Pré-Berthoud**

M. J. Huguenin passe la parole à M. Th. Vermot, chemin complet refait, test HAP négatif, c'est une bonne chose. Ce chemin sera élargi à 3 mètres. Le test HAP est obligatoire pour tous les travaux de réfection. 3 offres demandées, c'est possible que ce soit un peu plus bas.

Pour les années suivantes, il y aura les chemins des Gez, du Baillod et de Cervelet et nous devons entretenir les 1<sup>ers</sup> chemins faits il y a 10 ans.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

#### 4. Parascolaire, résultat du sondage

M. J. Huguenin passe la parole à Mme Muriel Jeanneret, résultat sur l'ensemble de la vallée montre que nous ne pourrions pas mettre en place un parascolaire avec si peu de demandes. Chaque commune va contacter les familles pour trouver des solutions pour les parents qui en auraient besoin. Séance avec les 3 conseillers communaux en charges des écoles pour le suivi, à La Brévine, nous avons 3 personnes qui gardent les enfants à la maison, maman et papas de jour. Eventuellement définir une aide financière pour ces personnes.

MD, lors du budget on avait voté CHF 30'000.- pour le parascolaire, on demande au CG de pouvoir utiliser, CHF 20'000.- pour la rénovation du porche du cimetière, ferblanterie et peinture.

DJ, c'est toujours bien d'entretenir les bâtiments, à voir si c'est le plus urgent.

PER, voir si ce bâtiment est très utile.

THV, une porte a été créée pour mettre le matériel de signalisation, remorques etc., il y a bien de la place.

JH, il y a un déficit sur un budget, si c'est un besoin c'est bien.

Le conseil général valide cette demande pour le financement de ces travaux.

JH, quelle est la marge que les parents de jour au niveau des places ?

MJ, ce point n'est pas encore déterminé, c'est la suite des réflexions, voir pour trouver des places pour le midi selon où ils sont scolarisés.

Un compte rendu plus précis sera envoyé par Muriel au Conseil général.

Un poste de directeur à un taux bas aurait dû être engagée et il aurait fallu 12 enfants sur toute la semaine pour que ce soit rentabilisé.

#### 5. Informations des commissions

--

#### 6. Informations du conseil communal

Th. Vermot, les règlements sont en cours de révision et il y aura une séance préliminaire et ensuite un conseil général sera organisé en septembre pour les valider.

Règlement général, police, foire sont en contrôle au service juridique, en cours d'élaboration location des salles, un règlement des bâtiments, sécurité, sortie de secours etc.

MJ, en cours avec la commission communale des écoles, convention pour la répartition des frais d'écolage et transports, péréquation intercommunale, avec une convention établie avec effet rétroactif pour l'année scolaire 2025-2026, les conseils généraux valideront cette convention dans le courant de l'année.

MDE, le projet de la loge est refusé en l'état par le SAT, il y a des informations qui ont été données par le service de l'aménagement du territoire.

Il faut aussi voir la question sécuritaire, si la loge tombe et qu'il y a des blessés, on doit voir la suite.

Obtenir une dérogation de la démolir et pouvoir quand même avoir un projet là-dessus.

Voir la responsabilité du canton dans ce dossier.

## 7. Divers

JH, lors de la Fête du froid, le chemin du lac était très gelé, ce chemin n'avait pas été salé, il faut est proactif avec le futur employé communal, pour mettre en place l'entretien de ces chemins au niveau du salage sur les secteurs à risque.

THV, c'est possible de le prévoir, sur différents secteurs.

JH, le tracteur est utilisé pour le village et chez Guenet.

THV, le salage d'office des chemins sera difficile à mettre en place, voir avec la commission des chemins, possibilité de mettre des bacs de graviers au bout des chemins.

JH, identifier les secteurs dangereux et mettre en place quelque chose.

LL, idem vers la poste car c'est hyper dangereux.

M. J. Huguenin clos la séance, il est 21h00

Le rapporteur :  
M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

D. Jeanneret



